Le Conseil Municipal a délibéré sur le plan d'aménagement et le compte de gestion du maire

UNE DISCUSSION ASSEZ MOU VEMENTÉE EST INTERVENUE AU SUJET DU BUDGET DE L'HOSPICE ET D'UNE SUBVENTION DEMANDÉE PAR LA SOCIÉTÉ « LA BROUETTE A LA MER »

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle des séances de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Inghels, député-maire, entouré de ses cinq adjoints. 34 conseillers étaient présents. M. Mayer est nommé secrétaire de séance. Les affaires suivantes sont appelées en discussion :

UNE MOTION CONTRE LE DÉCRET RELATIF AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

Sur proposition du député-maire, le Conseil vote la motion suivante :

« Vivement ému par les dispositions du » décret-loi du 4 avril 1934, interdisant » le cumul des allocations familiales, ins» tituées par la loi du 11 mars 1932, et » des allocations de l'Encouragement na» tional aux familles nombreuses ;

» Considérant que cette mesure, d'une » injustice flagrante, frappera durement » et tout particulièrement les ménages » ouvriers, déjà si atteints par la crise, et » leur enlèvera une partie des ressources » qu'ils étaient en droit d'escompter ;

» Considérant, d'autre part, qu'elle » vient augmenter les charges écrasan» tes des budgets d'assistance des com» munes, au bénéfice exclusif de l'Etat,

» S'élève vivement contre ce décret-loi ; » proteste contre son application et en » demande l'abrogation pure et simple. »

PROPRIÉTÉS COMMUNALES

Charbon. — Le Maire est autorisé à passer une adjudication pour la fourniture du charbon nécessaire aux immeubles communaux.

Ecole Dron. — Le 23 avril, un incendie a éclaté à l'école, faisant 2.920 fr. de pertes. Le Maire est autorisé à recouvrer cette somme de la Compagnie d'assurance

TRAMWAYS ELECTRIQUES DE TOURCOING

La société E.L.R.T. constituée en 1922 par la fusion des tramways de Roubaix-Tourcoing et ceux d'Armentières, a passé un avenant avec la ville de Tourcoing aux termes duquel (art. 4), la société doit verser à la ville la somme de 90.000 francs à titre de redevance. En conséquence, l'assemblée homologue le versement et spécifie que les frais seront à la charge de l'E.L.R.T.

THEATRE MUNICIPAL

Les tarifs sont ainsi fixés : loges, 414 francs ; fauteuils, 345 fr. ; Premières galeries, 216 fr. ; Premières galeries B, 144 francs. Deuxièmes galeries, 95 fr. 50. Ceci comprenant 25 représentations. Les prix des autres abonnements restent inchangés. A dater de la saison 1933-34, le théâtre donnera 19 opéras, 1 comédie, 2 opérettes et 3 tournées le dimanche en matinée.

SERVICE DES EAUX

Dans sa séance du 7 mai, la Commission intercommunale des Eaux a admis définitivement 37 entreprises.

L'assemblée communale homologue simplement cette décision. Un marché sera passé en outre pour l'installation d'un foyer mécanique à l'usine élévatoire des eaux de Pecquencourt. Le compte de gestion s'élève à : Excédent de 1932 : 576.950 fr. 63 ; Recettes : 6.937.392 fr. 39 ; Dépenses : 6.946.035 fr. 49. D'où un excédent de recettes de 568.307 fr. 53. Approuvé.

Le budget supplémentaire des eaux pour 1934 est de 7.053.186 fr. en recettes et dépenses égales. Le compte de gestion de l'Espierre est adopté également.

OFFICE PUBLIC DES H.B.M.

Budget des habitations à bon marché : Recettes : 1.452.635 fr. 74 ; Dépenses : 1.010.556 fr. 12. Excédent des recettes : 442.079 fr. 62. Le Conseil approuve ce compte.

Le budget supplémentaire se décompose comme suit : Recettes : 3.351.583 fr. 34 ; Dépenses : 3.324.364 fr. 97. D'où un excédent de recettes de 27.218 fr. 37.

ACQUISITION DE PROPRIETES

Le Conseil décide l'acquisition, rue du Flocon, en vue de l'élargissement de cette voie, d'une propriété comprenant les immeubles vétustes Nos 10 à 34 de la rue du Flocon.

Même opération en ce qui concerne la rue des Maraîchers.

Une acquisition de terrain permettra en outre l'agrandissement de l'école des filles de la Croix-Rouge.

2e programme de travaux : Le premier programme est réalisé.

Le deuxième comprendra l'agrandissement de l'école de filles de la Croix-Rouge, des redressements de rues, des élargissements de rues et l'agrandissement du cimetière principal.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUREAU DE BIENFAISANCE

Il est présenté comme suit :

Recettes : 1.501.487 fr. 42 ; dépenses : 1.422.621 fr. 94 ; excédent de recettes : 78.865 fr. 48.

Budget supplémentaire : Recettes : 95.670 fr. 15 ; dépenses : 95.649 fr. 34 ; excédent de recettes : 20 fr. 81.

GESTION DE L'ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE

Recettes : 492.114 fr. 10 ; dépenses : 452.087 fr. 31 ; excédent des recettes : 40.026 fr. 79.

Budget supplémentaire : Recettes : 40.475 fr. 79 ; dépenses : 40.100 fr. Différence : 375 fr. 79.

COMPTES DES HOSPICES

Ils s'établissent comme suit : Total des recettes : 8.870.563 fr. 53 ; total des dépenses : 8.789.933 fr. 44. Excédent des recettes : 80.630 fr. 09.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE

M. Inghels présente ensuite son compte administratif de gestion pour l'exercice 1933. Ce document, très important, puisqu'il compte 20 pages dactylographiées, peut se résumer ainsi :

Dans le préambule, le maire explique que l'excédent 1933 sera de la somme de 16.127.582 fr. 41. Les bénéfices sont supérieurs à ceux constatés l'année précédente. Nous avons notamment : Octroi, 296.826 en plus ; service des eaux, 306.852 en plus, Electricité, 797.150 en plus ; Gaz, 34.500 en plus ; Condition Publique des Matières Textiles, 469.637 en plus.

Centime : Montant des prévisions : 10.936.866,71 ; recettes effectives : 11 millions 402.468.38 ; plus-value : 463.601.67.

Total des recettes : 77.613.813 fr. 94.
Total de dépenses : 61.486.231 fr. 51.
Différence : 16.127.582 fr. 41.

UNE VIVE DISCUSSION A PROPOS DU BUDGET DES HOSPICES ET DES COLONIES DE VACANCES

M. Deborgher, adjoint, déclare que la Solidarité Républicaine s'abstiendra de voter le budget et ne s'associera pas aux félicitations habituelles adressées au maire.

M. Inghels remercie la majorité du Conseil de la confiance qu'elle lui témoigne.

M. Salembien, adjoint, s'élève contre les subventions, qu'il estime exagérée, aux établissements charitables de la ville. Son intervention, déclare-t-il, n'est basée que sur l'intérêt général et n'a rien à voir avec une récente polémique.

M. Inghels explique que l'importance des subventions est due à l'augmentation considérable des journées d'hospitalisation lesquelles ont passé de 59.000 à 72.000 dont 36.312 gratuites, et au nombre d'indigents non couverts par les assurances sociales. Il appuie ses dires sur une documentation très complète. Le bien des pauvres est en cause, termine-t-il, et je fais appel au bon sens de l'assemblée communale.

M. Salembien réclame l'établissement d'un budget des hospices, analogue au budget de la ville.

M. Deborgher conteste, avec une certaine violence, la valeur du motif évoqué, du nombre de journées d'hospitalisation. Il fait observer qu'on a acheté en 1933 moins de pain et moins de viande qu'en 1932. Cette diminution s'observe sur presque toutes les dépenses, y compris le blanchissage et les journaux.

M. Inghels. — La diminution des achats implique simplement que l'ordre a été mis dans la maison. Aucun contrôle n'existait. Aujourd'hui, tout est régulier et contrôlé et de grosses économies on été réalisées.

M. le docteur Naert appuie vigoureusement l'intervention de M. Salembien. M. Deconynck trouve trop élevé le prix du lait vendu par la ferme municipale.

Finalement, le budget est adopté, sauf l'article 142. 16 conseillers municipaux votent contre, ce qui entraîne naturellement un vote défavorable en ce qui concerne le budget supplémentaire de l'hospice.

M. Nys proteste contre l'octroi de 12.000 francs destinés à l'envoi de 90 enfants des écoles à la mer et à la campagne.

M. Parsy, adjoint, trouve remarquable cette initiative mais fait des réserves en faveur de la société « La brouette à la mer », qui a envoyé 144 enfants à la mer en 1933. Pouvons-nous, termine-t-il, compter encore sur l'appui de la ville, du dispensaire et de l'Union postscolaire.

M. Inghels répond qu'il a demandé des comptes sur l'organisation financière de « La brouette à la mer », comptes qu'il n'a jamais pu obtenir. Tant qu'il n'y aura pas une situation juridique nette, rien ne sera fait pour la société en question, pas un centime ne sera donné.

M. Parsy se déclare prêt à rendre des comptes précis. Pour ce qui est des années passées, il demande simplement au maire de ne pas douter de sa parole. Il assure que l'affaire est bien gérée.

M. Inghels. — Tant qu'on n'appliquera pas le règlement établi, je répète que pas un sou ne sera donné. Pendant deux années, j'ai réclamé en vain des comptes. J'exige donc que « La brouette à la mer » ait une comptabilité régulière.

M. Nys, de sa place. — C'est de la démagogie. Vous n'avez pas le courage de vos actes. Vous m'avez déjà accusé de mon titre de président de « La brouette à la mer ».

M. Parsy propose de porter la subvention de la colonie de vacances municipale de 12.000 à 25.000.

M. Inghels demande simplement le vote de la somme proposée. Il donnera la subvention à « La brouette à la mer », si les statuts sont respectés et il termine en disant : le jour où cela existera, nous vous aiderons. Nous sommes donc d'accord conditionnellement.

Le huis clos est prononcé à 19 h. 30.

Aux Epiceries DUFAUX Frères
POUR RIEN 1 kilo de SUCRE
à tout acheteur de 1 kilo de nos délicieux cafés
(réclame excepté) (250 grs de café donne droit à 250 grs de sucre).

MORT DU MARINIER TOMBÉ AU CANAL

Nous avons relaté le très grave accident survenu à M. Joseph-Louis Pélaman, marinier, né le 29 août 1911, à Baesrode (B.), domicilié à Termonde (Belgique), rue Frans-Courtens, 15, et victime, comme nous l'avons dit, d'une chute du haut de sa péniche dans le canal.

Le malheureux est décédé à l'Hôpital civil de Tourcoing, hier, dans la soirée, malgré l'intervention rapide et dévouée du chirurgien-chef, le docteur Decherf, qui reçut le blessé dans le coma. La mort est consécutive à une fracture du crâne, comme nous le laissions entendre.

LES GRANDES FETES DU 10e ANNIVERSAIRE DES A. C. CROIX-ROUGE-MARLIERE

Voici le programme général des cérémonies et festivités qui présideront à la célébration du 10e anniversaire de cet important groupement :

Ce samedi 23, la commission administrative accompagnée du fanion, ira déposer une gerbe au monument aux morts place de la Victoire. — Les membres du groupement et les sympathisants qui désirent assister à cette pieuse cérémonie se réuniront, à 16 h. 30, au café Dubois, face au monument.

Dimanche 24, à 8 h. 45, formation du cortège, face au 76, de la rue de la Croix-Rouge. La disposition des groupes sera la suivante : Fanfare de la Marlière Fanions des groupements amis ; Délégations des mêmes groupements ; Harmonie de la Croix-Rouge ; Fanion du groupe jubilaire entouré de tous les médaillés militaires du groupement ; Commission et groupe de la Croix-Rouge des Anciens Combattants.

A 9 h., départ du cortège.

A 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph, cérémonie religieuse. — Après la cérémonie, dépôt d'une gerbe au mémorial de l'Eglise. Il est fait appel à ceux qui possèdent des fleurs pour l'ornementation de ce mémorial ; les déposer à ce dernier dans le cours de cette après-midi

A 11 h. 15, face à l'église, formation du cortège et départ sous la conduite de l'Harmonie. — A 11 h. 30, face de la Croix-Rouge, remise de la médaille militaire aux six adhérents dont nous avons donné l'état de service dans nos colonnes d'hier.

A 12 h. 30, au siège, 311, rue de la Croix-Rouge, vin d'honneur. — A 14 h., grand banquet par souscription. — A 19 h., grande soirée dansante offerte à tous les anciens combattants et à leur famille, que nous invitons cordialement, afin de terminer dans la camaraderie cette magnifique journée anniversaire. Orchestre de l'Harmonie de la Croix-Rouge. Se munir de la carte de la fédération.

Pour tous les anciens combattants les insignes sont de rigueur.

RÉUNION MENSUELLE DE LA SOCIETE D'HORTICULTURE

Dimanche 24 juin, à dix-sept heures, dans la salle du Conservatoire National de Musique, aura lieu la réunion mensuelle.

La conférence sera faite par M. Joseph Desmont, pépiniériste, professeur d'horticulture, à Anvaing (Belgique), qui parlera de la culture de la vigne. La tombola sera fournie gracieusement par M. Vangheluwe-Ponthieux, fleuriste, 12, rue Faidherbe, à Tourcoing. Elle sera composée de plantes nombreuses et diverses et comprendra même des orchidées et des palmiers.

M. Léon Vlaeminck, maraîcher, 282, rue de Gand, y ajoutera quelques lots de légumes à repiquer, qui seront sûrement bien accueillis.

Il est rappelé qu'à chaque réunion le trésorier se tient à la disposition des personnes qui voudraient se faire inscrire comme sociétaires. Le prix de la cotisation est fixé à 12 fr. 60 pour les membres actifs et à 25 fr. pour les membres honoraires.

COURS D'ARBORICULTURE

Dimanche 24 juin, aura lieu, au Jardin de la Croix-Rouge, à 10 h., la 12e leçon d'arboriculture donnée par le jardinier chef de la Ville. Au programme : Continuation du pincement et palissage des arbres soumis à la taille.

Henri CHAPELIER spécialiste
53, RUE NATIONALE, 53
Coiffe bien... Toujours la Mode
4009

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 21 juin. — Haricots verts, 1.70 à 3.50 le kilo ; tomates, 2 à 2.60 le kilo ; Artichauts, 0.30 à 0.50 pièce ; oranges, 1.65 à 1.80 le kilo ; bananes, 15 à 16 fr. la caisse ; pêches, 1.70 à 5.25 le kilo ; abricots, 2.90 à 3.25 le kilo ; fraises, 14 à 24 fr. le panier ; cerises, 1.40 à 2.50 le kilo ; camemberts, 0.55 à 0.95 pièce ; Pont-l'Evêque, 0.85 à 1 fr. pièce ; Gruyère, 7.50 le kilo ; Bondons, 0.30 pièce ; pointes de Brie, 0.50 à 0.70 pièce ; Brie, 4.50 à 7 fr. pièce ; Hollande, 16 à 18.50 le kilo ; beurre, 14 à 15.50 le kilo ; saucissons, 6.50 le kilo ; merluches, 2.30 à 2.90 le kilo ; merlans, 1.70 à 2.50 le kilo ; raies, 2.25 le kilo ; mélanges, 1.40 à 1.75 le kilo.

LES GALERIES BARBES de Paris SUCCURSALE A LILLE 114 R. Nationale
9173

Sociétés et Comités

CHEZ LES COMBATTANTS U.N.C. (Groupe des Remplaçants). — La Commission rappelle aux adhérents que l'Assemblée générale annuelle a lieu dimanche prochain 24 juin, à 15 h., en la salle du Conservatoire National de musique, rue Desurmont.

La Commission prie les adhérents d'arriver à l'heure, car la séance commencera à 15 h. précises, la salle devant être libre à 18 h. 45. La distribution des billets pour la tombola cessera dès l'ouverture de la réunion soit à 15 h. Aucune réclamation ne sera admise.

— Groupe du Centre. — La Commission rappelle à ses membres que la réunion trimestrielle du groupe a lieu aujourd'hui 21 courant, à 20 h. précises, dans la salle des fêtes des Hospices (entrée rue de Tourmai) sous la présidence de M. Jules Flipo, président d'honneur.

La Commission compte sur la présence de nombreux adhérents.

— Groupe des Pists. — Les membres du Groupe des Pists sont invités à venir très nombreux derrière leur fanion, pour manifester leur sympathie aux camarades de la Croix-Rouge qui fêtent le 10e Anniversaire de leur fondation, dimanche prochain 24.

Rassemblement à l'Alsacienne, face au 76, de la rue de la Croix-Rouge, à 8 h. 45.

On peut s'inscrire pour l'excursion à Ostende, tous les jours au siège 129, rue du Touquet, n'attendez pas le 5 juillet pour vous faire inscrire, faites-le dès maintenant, vous faciliterez ainsi la tâche des organisateurs.

A. C. — Groupe du Sacré-Cœur. — Les membres du groupe sont invités à participer à la manifestation du groupe des A.C. du groupe de la Croix-Rouge, à l'occasion de son 10e Anniversaire, dimanche 24 juin. Rassemblement à 8 h. 45, à l'Alsacienne, rue de la Croix-Rouge.

— Groupe du Brun-Pain. — La Commission prie les adhérents d'assister nombreux à la fête du 10e Anniversaire de la fondation du Groupe de la Croix-Rouge. Rassemblement à 8 h. 45, en face de l'Alsacienne.

— Groupe de la Tossée. — La réunion aura lieu dimanche 24 juin, à 11 h. 30. La Commission invite les adhérents à se trouver au siège pour 11 h. 15 pour se rendre au lieu de rassemblement face à l'Alsacienne pour le 10e Anniversaire de la fondation du Groupe des A.C. de la Croix-Rouge.

— Groupe des Phalempins. — La prochaine réunion mensuelle du Groupe des A.C. des Phalempins aura lieu lundi 2 juillet, à 20 h. au siège. — Dimanche 24 juin, le groupe participera à la manifestation organisée par le Groupe de la Croix-Rouge, à l'occasion du 10e Anniversaire de sa fondation, à 8 h. 15 au siège.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU BLANC-SEAU. — Réunion générale école de garçons, rue Dhomond, jeudi 21 et vendredi 22 courant, à 20 h. précises.

BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Aujourd'hui, à 20 h., répétition générale.

GROUPE DES REMPLAÇANTS. — Réunion dimanche 24 juin, à 15 h., salle du Conservatoire, rue Desurmont.

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL. — Dimanche 24 juin, assemblée générale trimestrielle à 10 h. précises, dans la salle du Théâtre Concordia, rue Caruot. Ouverture des portes à 9 h. pour le pointage des cartes, importante tombola.

ORCHESTRE « LES JOYEUX DRILLES ». — Ce dimanche 24 juin, répétition au siège. Rendez-vous chez Henri Delcroix, à 10 h., 114, rue Achille Testelin.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce soir, à l'occasion de la ducasse, sortie dans le quartier. Réunion à 19 h., chez M. Paul Clais, 96, rue de Turenne (près les Cents maisons) en tenue.

Les sociétaires ayant leur cahier de pas redoublés chez eux sont priés de les rapporter.

PINGOUIN-JAZZ. — Dimanche 24, à 10 h. 30, répétition obligatoire, étude d'un nouveau programme et communications diverses.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASET-BALL

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Samedi à 19 h. 30, banquet à la Buvette du Terrain. — Dimanche pour permettre à tous les joueurs d'assister à l'Assemblée générale pas de rencontre ni d'entraînement.

AMICALE DES CINQ-VOIES. — Pour les deux équipes, dimanche 24, repos. — Mardi 26, réunion obligatoire pour former l'équipe 1re Foot-ball.

GYMNASTIQUE

U.P.S. JEUNESSE SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Rassemblement à 14 h., au siège pour les gymnastes, Blanche-Porte, tenue de société. Présence indispensable.

TIR

AMICALE GONDORGET. — Les capitaines d'équipes sont priés d'amener leurs équipiers au pas de tir dimanche 24 juin, finale du Championnat et du grand concours ; tous les tireurs doivent être présents. Distribution des prix le 15 juillet. — De service : Deladerière, Vandenbrouck, Dhalluin, Nuytten et Vossaert.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Séances ce samedi de 14 h. 30 à 18 h. et dimanche 24 de 9 à 12 h. ; les concours fédéraux du Tir National étant terminé, tir à la cible 15.

TIR NATIONAL DE TOURCOING. — Le 30e Concours fédéral de la F.S.T.L.P. de la région du Nord s'étant terminé dimanche dernier sur un succès complet, jusqu'à l'ultime minute, et les championnats étant acquis, les tireurs disputèrent leurs chances. Grâce au dévouement de la Commission, le palmarès est en cours d'impression. Il sera adressé au début de la semaine aux intéressés. Sauf changement imprévisible, la distribution des prix aura lieu le 6 juillet au Stand de tir de la rue de l'Yser à Tourcoing. Le classement sera également publié par tranches dans la Presse.

JAVELOTS

CHEZ JEAN BOULANGER. — Dimanche 24 juin, à 16 h., chez Jean Boulanger, 228, rue des Cinq-Voies, réunion mensuelle. Prix du mois.

CONCOURS AU CADRAN. — Samedi et dimanche 24, chez M. Henri Valcke, 47, rue du Bois (tram L.-N. et B.) concours au cadran, 300 fr. de prix, 5 mises pour 3 fr. limitées ; une superbe coupe sera mise en compétition par équipes de 5 joueurs. Nombreux lots au 421 et au 221, 0.1 cts mise. Règlement de la Fédération de Roubaix-Tourcoing.

BOULES

FÉDÉRATION DE SOCIÉTÉS DE TOURCOING. — Boulodrome du Brun-Pain à 16 h. éq. III Cercle de la Croix-Rouge (Cdt Dermaux) contre éq. III Brun-Pain (Cdt Vanhecotte) Cette partie sera jouée en 30 points.

LES RUE TOUT JUS. — Dimanche, fête St-Paul. Les sociétaires sont invités à se trouver au siège, rue Nationale pour 11 h. (insigne). Départ pour la Messe à 11 h. 10. Photo après l'église. Banquet à 14 h.

AU PRÉ CATELAIN. — Dimanche, au Pré CATELAIN, rue Auber, 104, grand jeu de boules à la platine, 300 fr. de prix divers.

AU VERT BAUDET. — Dimanche, assemblée générale ; fixation du banquet.

TOURNOI DES AMIS DES PHALEMPINS. — Rencontres du 24 juin : A 15 h. Les Joyeux de la Gare (Cdt Jules Mainjean) contre 2e équipe de chez Frayman (Cdt Florimont Willart. — A 16 h. Les Bouleurs de l'Exposition (Cdt Dangremont Désiré) contre Les Joyeux Bouleurs de la rue de Roncq (Cdt Meffroy Louis).

AU FAISAN GRIS. — Samedi et dimanche grand jeu de boules à la platine. 250 fr. de prix, au Faisan Gris, 140, rue Jaurès. Jeu habituel. Pas de rebattage.

CYNOPHILIE

CLUB CYNOPHILE TOURQUENNOIS. — Dimanche et mercredi, 124, rue de la Baille, dressage avec l'homme d'attaque. A partir de dimanche 24, remise des insignes. De service : M. J. Leducq.

LES AMIS RÉUNIS DU PONT-ROMPU. — Dimanche, de 8 à 12 h., et jeudi 28, de 17 h. 30 à 21 h., dressage habituel avec homme d'attaque. Commissaire de ring : M. J. Devos.

CLUB DES CHIENS DE DÉFENSE DES PHALEMPINS. — Dimanche, de 8 h. à 12 h., entraînement habituel avec l'homme d'attaque. A la démonstration de Mouscron, « Loté », à M. Dufresnes s'est classé premier et « Dolly » à M. Delplaque s'est classée deuxième. D'autre part, à la démonstration du Club Cynophile Roubaisien « Duc », à M. Debock se'st classé cinquième avec 341 pts.

Dimanche prochain à la démonstration du Club Roubaisien, le Club sera représenté par M. Jean Maeght avec « Diana ».

JEUX DIVERS

PINSONS. — Concours au profit des vieillards de l'Hospice général. — Nombreux sont les prix supplémentaires. Le Comité remercie vivement les personnes qui y ont contribué. Inscriptions à 7 h. pour poser à 8 h. 15, chez Kléber Bataille, dimanche 24 juin, rue Ingres.

— Concours de Pinsons, dimanche 24 juin, rendage de la partie Mouton-Faveur contre Buylaere-Pont-de-la-Neuville, chez Mouton, 74, rue de Roncq. Pose à 6 h.

— chez Achille Dedryver, 158, rue de l'Yser, contre Hant-Judas, pose à 6 h. Gros jeu.

DÉO. — Dimanche 24 juin, jeu de dés chez Henri Cristal, rue du Clinquet.

PARTIS POLITIQUES

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Ce samedi 23 courant permanence de 16 à 18 h. pour renseignements divers à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze et chez M. Vandewattyn, 75, rue Denfert-RoRochereau.

Lundi 25, à 18 h., à la Maison des Amicales, réunion statutaire obligatoire des membres de la sec tion Retraite Mutualiste.

ETAT CIVIL

Naissances : Stéphane Dedryver, rue Pasteur 41. — Françoise Douet, rue de Balzac 17. — Jacques Delcourt, rue Albert Calmette 46.

Décès : Joseph Peleman, 22 ans, rue Nationale 138. — Victor Hourdé, 67 ans, rue Collecteur 71.

Nouveauté élégante - Pour être à l'aise
42 f. 42 f. 39 f.
SOULIER devant tressé cannage, derrière chevreau, à lacet. Décolleté ou bride. En blanc, en noir ou nègre ..... 42.»
Existe pour pieds sensibles, forme large, petit talon
Modèles pour fillettes, talon plat
SOULIER lanières extra souple, chèvre madras (pas du mouton).. 39.»
Existe en forme large talon plat
A LA PROVIDENCE 49, Rue de Tourcoing, ROUBAIX
Tram A ou GK (arrêt Pt. Fosse-aux-Chênes)
LES 300 MODÈLES EXPOSÉS DANS NOS DEUX VITRINES NE SONT QU'UNE PETITE PARTIE DU CHOIX

BONS TUNISIENS 5 % 1934
Le Gouvernement Tunisien émet actuellement un Emprunt aux conditions suivantes :
PRIX D'ÉMISSION : 975 fr. par bon de 1.000 fr.
INTÉRÊT ANNUEL : 50 francs nets de tous impôts payables les 1er Juin et 1er Décembre de chaque année.
REMBOURSEMENT : Ce bons seront remboursés en 10 ans.
COTATION : Ils le seront en Bourse de Paris.
On souscrit encore SANS FRAIS à la
BANQUE IMMOBILIÈRE J. MAIRESSE
TOURCOING 24 Rue Nationale 24 Téléphone : 24.32 — 19.96
DOUAI 33 bis Place Carnot 33 bis Téléphone : 995
ROUBAIX 53 bis Rue de la Gare 53 bis Téléphone : 329.54 — 329.55
DOTTIGNIES 23 Rue de la Gare 23 Téléphone : 51

HALLUIN
DEUX FRAUDEUSES

Vers 20 h. 30, les préposés Guyarder, Jean Aubert et Duvigneau, de la Brigade d'Halluin-gauche, étaient de service au poste « Sierra ».

Venant du côté belge, deux femmes attirèrent leur attention et, au passage, furent invitées à une visite de corps, qui fut faite par Mme Duvinage.

Cette dernière découvrit de dessous les vêtements des deux femmes du tabac haché de contrebande en 24 paquets pour un poids total de 11 kilos pour 343 fr. 75.

Les deux fraudeuses : Yvonne V..., née en 1904, à Wattrelos, demeurant à Mouscron, rue du Mont à Leux, et Léa L..., née le 16 mai 1914, à Mouscron, y demeurant, furent conduites par la gendarmerie, hier matin vendredi, à Lille.

En tombant d'une échelle. — Au tissage A. Huet, 55, rue de Lille, un broyeur Bruno Ducoulombier, 65 ans, demeurant 40, rue du Nord, en démontant un jeu de carton, par suite d'un faux mouvement, est tombé de l'échelle où il était monté.

Le docteur Mahieu constata une sérieuse entorse au poignet gauche qui nécessitera au blessé une incapacité de travail d'environ un mois.

Amicale des A. C. — Dimanche 24 juin, permanence de 10 h. à midi. Perception des cotisations à la Mutuelle-Retraite.

Etablissement des dossiers relatifs à la Retraite du Combattant pour les membres nés en juin-juillet 1884. Se munir de la carte du combattant, du livret militaire et d'un extrait de naissance sur papier libre.

Cercle Saint-Joseph. — En raison du banquet de la section dramatique « En Famille », qui aura lieu au 34, rue de Lille, le Cercle ne sera pas ouvert ce samedi soir 23 juin, aux membres de la société Saint-Joseph.

La Vie Douanière. — Nous apprenons le prochain départ de M. Lucien Descamps, préposé vérificateur au bureau des Douanes d'Halluin-Route.

Celui-ci, depuis 10 ans à Halluin, est admis à la retraite au 1er juillet.

Au groupe des « Bohémiens ». — Ce groupe carnavalesque se rendra dimanche en déplacement à Lomme.

Rassemblement pour tous les sociétaires au café Etienne Delattre, rue Henri-Ghesquière, à 12 h. 30.

Etat civil. — Naissances : Jacques Dhallewyn, 125, chemin des Meurins ; Jacques Vermander, 266, rue de Lille.

MAISON HAUTEFEUILLE
Couleurs préparées : 3.50 le kg.
:-: LORY-PEINTURE :-:
Email à séchage rapide. — 77 rue de Mouvaux, Roubaix (face rue de Rome)
4015.

RONCQ

La réception de la « Jeanne d'Arc ». — La société de gymnastique « La Jeanne d'Arc », qui a remporté de beaux succès au concours de l'Union de Flandre à Marquette, a été reçue jeudi, à 20 h. 30, à la mairie, après un défilé dans la commune.

C'est M. Jules Cornard, maire, qui présenta à cette société les félicitations et souhaits de l'administration.

Le président de la « Jeanne d'Arc » répondit et remercia la municipalité de son bienveillant concours.

Tandis que la Philharmonie exécutait quelques morceaux de son répertoire, un vin d'honneur était servi à tous.

Ce fut ensuite au local, rue du Docteur-Gallizot, que la fête se continua dans la plus franche gaieté et une bonne camaraderie.

Philharmonie. — Ce samedi, au local, à 18 h. 30, cours gratuit de solfège.

Comité antifasciste. — Le comité antifasciste rappelle que sa deuxième réunion se tiendra dimanche, à 9 h. 30, chez Mme veuve Leman, estaminet, rue des Chats-Huants. Il invite toutes les personnes convoquées à assister à cette réunion, d'où sortira l'organisation définitive du comité.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Médaille militaire. — La médaille militaire vient d'être attribuée à notre concitoyen, M. Suin Achille, demeurant, 44, rue de la Pipe.

M. Suin, qui a appartenu comme caporal clairon au 73e R. I. s'est brillamment conduit pendant la guerre, il fut 2 fois blessé et plusieurs fois cité à l'ordre pour sa bravoure.

Grande fête laïque. — Cette année encore, les Anciennes et Anciens Elèves organisent, le dimanche 1er juillet, une fête au profit de leurs œuvres, à l'école des garçons, rue d'Halluin. Rien n'a été négligé au programme et tous les amicalistes se prêtent la main pour faire mieux encore que les années précédentes. — Prix d'entrée : 1 fr., donnant droit à une tombola gratuite.

Succès Scolaire. — Comme les années précédentes, l'années scolaire a été bonne : à l'école des filles la nouvelle directrice, Mme Picavet, a eu trois élèves reçues : Odette Dutilleul ; Céline Boudry ; Georgette Desmeytère.

L'école des garçons, M. Deumellemeester, directeur, en obtint six : Marcel Bégard ; Decok Georges (B.) ; Deumeulenaere Vinvent ; Derick Raymond ; Loncke Marcel ; Strosse Joseph.

N'ALLEZ PLUS A LILLE ! !
vous trouverez des disques à 7 fr. 50
de qualité supérieure à ceux qui se vendent dans certains magasins.
10, rue du Curé, ROUBAIX
« Decca », 15 fr., « Edison-Bell », 10 fr.
4004

BOUSBECQUE
LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA SAINT-MICHEL

C'est dimanche 24 juin que la société de gymnastique « La Saint-Michel » célébrera ses noces d'argent.

Le programme de la journée comporte : réveil en fanfare ; grand messe, à 10 h. A l'issue, manifestation du souvenir au cimetière, puis réception chez M. Ad. Lecomte, président ; vins d'honneur.

A 15 h. 30, cortège avec le concours de la Musique municipale.

A 16 h., Grand Place, remise de médailles et fête de gymnastique.

A 19 h., banquet, salle rue des Bersaults, sous la présidence de M. Jean Dalle Fénart, maire.

Amicale des A.C. — Dimanche 24 juin, une permanence fonctionnera au local, café du Porte-Drapeau, de 11 heures à midi et de 16 h. 30 à 17 h. 30.

LINSELLES
LA QUESTION DES ETABLISSEMENTS BOUTEMY

On nous communique :

« Dans la soirée de jeudi, à la sortie des ateliers, le Syndicat Libre a organisé, au Foyer Populaire, une réunion pour le personnel des Etablissements Boutemy. Au cours d'un échange vues, la question de la fermeture envisagée a été discutée. Cette réunion avait lieu avec le concours de M. Broutin, secrétaire de l'Union Régionale du Nord et Louis Blain, secrétaire de l'Union Locale de Roubaix-Tourcoing. La réunion avait terminée par l'adoption de la déclaration suivante :

« Les ouvrières et ouvriers de l'Etablissement Boutemy à Linselles, réunis le 21 juin au Foyer Populaire, siège de la section locale des Syndicats Libres,

» Protestent vivement contre le projet de fermeture des Etablissements Boutemy, qui aurait lieu incessamment.

» Demandent à M. le Préfet du Nord, son intervention pour que cette mesure soit rapportée ;

» Si pourtant une fermeture momentanée des Etablissements devenait indispensable, le personnel des Etablissements Boutemy demande :

1° Que cette fermeture soit de courte durée ; 2° Qu'elle n'ait lieu qu'après que toutes les ouvrières et les ouvriers habitant sur le territoire français aient trouvé une autre occupation professionnelle en harmonie avec leur lieu de résidence.

» Attire spécialement l'attention sur le cas des ouvrières et ouvriers d'un certain âge, qu'il convient aussi de réemployer ;

» 3° Que le matériel soit conservé en parfait état en vue d'une prochaine reprise d'activité ;

» Le personnel des Etablissements Boutemy remercie les pouvoirs publics de leurs interventions dans le but de sauvegarder les intérêts du personnel, et en particulier M. Guillon, Préfet du Nord et M. Verlomme, Secrétaire Général, actuellement Préfet des Landes.

» Remercie les différentes personnalités politiques de leurs démarches.

» Adresse un appel à M. Descamps, Conseiller général, Maire de Linselles, en vue du réembauchage du personnel Boutemy, dans les usines de la commune, si ce personnel doit être atteint par un chômage momentané ».

COULEURS PREPARÉES 4 fr. le kilo BALATUM
10 fr. le m., Papiers peints. Pour les chômeurs : Un stock de papiers peints à des prix incroyables. — VAN LEEDE, 156, r. Jules Guesde, ROUBAIX. 3538.

MOUVAUX

Allocations militaires. — Le contingent à incorporer en octobre 1934 comprendra les jeunes gens nés entre le 1er avril et le 31 octobre 1913. Les familles dont le soutien sera incorporé à cette date et qui ont l'intention de réclamer à leur profit l'allocation journalière sont invitées à déposer leur demande d'urgence à la mairie (1er étage, guichet 4).

Le nombre des allocations à attribuer étant limité à 12 % du contingent, en vertu de la loi du 23 décembre 1933, les dossiers établis après le 13 juillet seront écartés si le pourcentage est atteint quelque intéressante que soit la situation.

Les familles des réservistes doivent, d'autre part sous peine de forclusion, déposer leur demande dans les quinze jours de la réception de la carte postale-avis blanche.

Musique municipale. — Aujourd'hui, rassemblement des musiciens, tambours et clairons à 19 h. 30, au siège, en tenue, pour la réception officielle de la Jeanne d'Arc.

MARCQ-EN-BARŒUL
UNE AUTO VOLÉE A LILLE A ÉTÉ RETROUVÉE A MARCQ-EN-BARŒUL

Mercredi matin, le garde G. Fache, a trouvé abandonnée, place de l'Hôtel de Ville, une automobile qui portait une plaque au nom de M. Ernest Vercne, représentant, 8, rue Basse, à Lille.

On téléphona au domicile du propriétaire. Celui-ci fut bien heureux de savoir la chose, car la voiture lui avait été volée mardi soir, alors qu'elle se trouvait en face de chez lui.

Jardins ouvriers de Marcq-Bourg. — Cette section convoque ses adhérents à une réunion générale qui se